

BIOALLIANCE PHARMA S.A.
49, boulevard du Général Martial Valin, 75015 Paris.

**Assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire des actionnaires
du 26 juin 2013**
(tenue sur première convocation)

Résultat des votes

Nombre d'actions disposant du droit de vote en date du 26 juin 2013 :	18 154 432*
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance :	94
Nombre de voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance :	6 531 989
Quorum :	35,98 %

* nombre d'actions hors autocontrôle.

VOTES PAR RESOLUTION

Assemblée générale ordinaire

	<u>POUR (% et voix)</u>	<u>CONTRE (% et voix)</u>	<u>Abstention (% et voix)</u>
1. Adoptée. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012.	100% 6 531 989 voix	0% 0 voix	0,00 %
2. Adoptée. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012.	100% 6 531 989 voix	0% 0 voix	0,00 %
3. Adoptée. Affectation du résultat de l'exercice.	100% 6 531 989 voix	0% voix	0,00 %
4. Adoptée. Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.	77,48 % 5 061 035 voix	22,52 % 1 470 954 voix	0,00 %
5. Adoptée. Renouvellement d'un membre du Conseil d'administration	88,08% 5 753 425 voix	11,92% 778 564 voix	0,00 %
6. Adoptée. Renouvellement d'un membre du Conseil d'administration	89,79% 5 864 786 voix	10,21% 667 203 voix	0,00 %
7. Adoptée. Nomination d'un nouveau du membre du Conseil d'administration en remplacement d'un membre dont le mandat vient à expiration	85,60% 5 591 551voix	14,40% 940 438 voix	0,00 %
8. Adoptée. Nomination d'un nouveau du membre du Conseil d'administration en remplacement d'un membre dont le mandat vient à expiration	81,82% 5 344 692 voix	18,18% 1 187 297 voix	0,00 %
9. Adoptée. Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions.	64,39% 4 206 196 voix	35,61% 2 325 793 voix	0,00 %

Assemblée générale extraordinaire	<u>POUR (% et voix)</u>	<u>CONTRE (% et voix)</u>	<u>Abstention (% et voix)</u>
10. Adoptée. Autorisation donnée au conseil d'administration de réduire le capital par voie d'annulation d'actions rachetées.	89,25% 5 829 579 voix	10,75% 702 410 voix	0,00 %
11. Adoptée. Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.	73,14% 4 777 598 voix	26,86% 1 754 391 voix	0,00 %
12. Adoptée. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration pour augmenter le capital au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs.	70,67% 4 616 415 voix	29,33% 1 915 574 voix	0,00 %
13. Adoptée. Autorisation au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription dans le cadre d'options de sur-allocation.	70,78% 4 623 315 voix	29,22% 1 908 674 voix	0,00 %
14. Adoptée. Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social, dans les limites de 10% du capital, pour rémunérer des apports en nature de titres de capital	71,11% 4 645 098 voix	28,89% 1 886 891 voix	0,00 %
15. Adoptée. Autorisation à conférer au conseil d'administration en vue de consentir des options de souscriptions d'actions à l'ensemble des salariés	80,73% 5 273 455 voix	19,27% 1 258 534 voix	0,00 %
16. Rejetée. Autorisation à conférer au conseil d'administration en vue de consentir des options de souscriptions d'actions ou des options d'achat d'actions aux dirigeants mandataires sociaux.	66,02% 4 297 158 voix	33,98% 2 211 656 voix	0,00 %
17. Adoptée. Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions au profit des membres du conseil d'administration non salariés ou non dirigeants.	68,66% 4 484 533 voix	31,34% 2 047 356 voix	0,00 %

18. Rejetée. Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés.	29,44% 1 923 329 voix	70,56% 4 608 660 voix	0,00 %
19. Adoptée. Modification de la limite d'âge applicable au président du conseil d'administration – Modification corrélative de l'article 15 des statuts	99,72% 6 513 989 voix	0,28% 18 000 voix	0,00 %
20. Adoptée. Modifications à apporter aux statuts afin de les mettre en conformité avec la loi ou d'apporter des précisions	99,67% 6 510 206 voix	0% 21 783 voix	0,00%
21. Adoptée. Pouvoirs pour les formalités.	100 % 6 531 989 voix	0% 0 voix	0,00%